

PRÉSIDENT(E) DE LIGUE

Mission

C'est une personne bénévole élue par l'assemblée générale de la ligue où sont représentés les comités départementaux, représentants des clubs. Le président a comme missions :

- de diriger la structure,
- d'élaborer et de mettre en œuvre un projet de développement régional, à destination des clubs, en lien avec le projet fédéral et en partenariat avec les comités départementaux
- de mobiliser les clubs et comités autour de ce projet,
- de représenter le badminton auprès des partenaires institutionnels (DRJS, Conseil Régional, CROS).

Autonomie et responsabilité

Il est le responsable légal de la structure.

Il rend compte aux représentants des associations lors de l'Assemblée Générale.

Il rend compte aux différents partenaires institutionnels.

Activités

DIRIGER

- Il garantit un fonctionnement démocratique et réglementaire de la Ligue en structurant l'équipe dirigeante,
- Il met en œuvre les actions décidées, contrôle leur déroulement et rend compte des résultats notamment lors des assemblées générales,
- Il ordonnance les dépenses prévues,
- Il participe à la définition des missions des salariés,
- Il est informé des travaux de toutes les commissions.
- Il dirige le Pôle Espoirs en collaboration avec le responsable de la commission Pôle, le Conseiller Technique et les entraîneurs de la structure.

ANIMER

- Il communique régulièrement avec les membres du conseil d'administration.
- Il coordonne les activités de ses collaborateurs.
- Il élabore en équipe un projet de développement qualitatif et quantitatif pour la Ligue.

MOBILISER

- Il incite les clubs à s'impliquer dans la vie régionale du badminton,
- Il crée une synergie Ligue - Comités Départementaux - Clubs, autour du projet régional et fédéral
- Il encourage les comités et les clubs à travailler ensemble.

REPRÉSENTER

- Il représente la Ligue à la fédération,
- Il valorise les activités de la Ligue, des Comités Départementaux et des Clubs à l'extérieur (médias, partenaires institutionnels et privés),
- Il s'assure que la ligue s'implique dans la vie sportive régionale (CROS...).



Compétences souhaitées

Connaissances ou notions à connaître

- Organisation du sport en France
- Organisation du badminton en France
- Législation concernant les associations de type 1901
- Règlement intérieur
- Statuts de la structure
- Modalités de fonctionnement administratives et financières de la structure
- Politique fédérale
- Comptabilité des associations
- Législation fiscale
- Règles et modalités de financement locales
- Règlements sportifs
- Règlements administratifs
- Règlement disciplinaire

Savoir-faire techniques et relationnels

Capacité à :

- assurer une veille réglementaire
- rédiger : courriers, dossiers de financement, textes réglementaires, comptes rendus, ...
- utiliser l'outil informatique
- monter un dossier de financement
- comprendre, réaliser et suivre un budget
- lire et interpréter les comptes annuels
- animer des réunions
- prendre la parole en public
- élaborer un projet
- argumenter et négocier
- manager une équipe

Qualités et aptitudes

- Avoir de la disponibilité, du relationnel, de la diplomatie.
- Être convivial, à l'écoute, organisé, respectueux des délais.
- Faire preuve d'anticipation, de sang-froid.

Les qualités et aptitudes énumérées ci-dessus sont communes, à des degrés divers, aux différentes fonctions des bénévoles.

Celles mentionnées ci-dessous sont plus spécifiques à cette fonction :

- Être autonome, persévérant.
- Faire preuve de discrétion, d'ouverture d'esprit

